

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

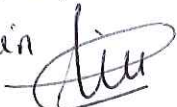
Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE



Recommandé main

8/02/2016

T. Clin 

Le Havre, le 8 février 2016

M Hervé MARTEL

Directeur général du GPMH

Monsieur,

Suite au préavis déposé le 30 mars 2015, nous constatons aujourd'hui qu'aucune de nos demandes n'a aboutit.

Deux réunions concernant le projet STM amont ont pourtant eu lieu et le chiffrage de la création a été, a priori, effectué.

En revanche, nous constatons que le responsable du PCRT en profite pour s'attribuer de nouvelles responsabilités incombant à la Capitainerie en publiant le processus ROUT et que le projet DROP GOAL continue de s'immiscer dans le STM, domaine réservé de l'Autorité Investie du Pouvoir de Police Portuaire, dont vous êtes l'unique représentant, assisté des Officiers de port et Officiers de port adjoints.

Aussi, dans la continuité du préavis en date du 30 mars 2015, nous déposons un nouveau préavis de grève

du lundi 29 février 2016, 07h00, au lundi 29 février 2016, 19h00

et exigeons :

- La reconnaissance des agents chargés de la police et de l'exploitation portuaire,
- Votre engagement pour la création du STM amont et un calendrier de mise en place.
- Votre engagement pour exclure le STM amont du périmètre du PCRT,

- La réaffirmation que la Capitainerie est le client prioritaire de S-WING, de TIMAD, et que les ventes faites à d'autres ports ne doivent pas l'impacter,
- La mise en sommeil du module fluvial de l'application S-WING qui ne pourra être développé que lorsque l'organisation du STM amont sera connue,
- La clôture du projet « drop goal » dont le chef de projet n'a pas la compétence pour se mêler de la régulation du trafic maritime et fluvial,
- L'ouverture de négociations dans le cadre du nouveau statut des Officiers de port adjoints (LN1 et LN2),
- La mise en place d'un suivi administratif rigoureux des Officiers de port et Officiers de port adjoints (assermentations, commissionnements et arrêtés de détachement).

Nous comptons sur votre réactivité et vous rappelons notre détermination à régler cette situation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat général
L.DELAPORTE



Pour les Officiers de port
J-L LE ROY

